

Études suédoises et néerlandaises - Culture et médias

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales



Composante

Faculté des
langues,
cultures et
sociétés

Présentation

La double-licence LLCER parcours Langues scandinaves : suédois – Néerlandais met l'accent sur l'acquisition d'une bonne maîtrise des langues de spécialité, et l'acquisition de connaissances en littérature, linguistique, civilisation et histoire des sphères culturelles étudiées. Les deux langues sont accessibles aux débutants. L'agencement de ces deux langues voisines, auxquelles peut s'ajouter utilement l'anglais en LV2, permet d'en faciliter l'apprentissage. La formation représente une bonne préparation aux secteurs professionnels de la traduction et du tourisme.

Objectifs

Atteindre un niveau de maîtrise équivalent du niveau B2 du CECRL, en suédois et en néerlandais ;

Acquérir les savoirs faire et compétences indiqués ci-dessous.

Savoir-faire et compétences

SAVOIRS THEORIQUES

- Une connaissance approfondie des deux langues de spécialité (prononciation, grammaire, syntaxe, lexique...)
- Une connaissance approfondie de la langue française (grammaire, syntaxe, lexique...)

- De solides connaissances des cultures des sphères culturelles étudiées (civilisation, histoire, littérature, arts...)
- Une sensibilisation au dialogue des cultures

SAVOIR-FAIRE

- S'exprimer aisément en suédois et en néerlandais, sur des sujets culturels et de société, et dans diverses situations professionnelles
- Analyser et présenter oralement des textes divers (littérature, presse, théâtre) et des documents audiovisuels (radio, télévision)
- Rédiger des textes en suédois et en néerlandais, à partir de thématiques littéraires, historiques, culturelles, sociétales.
- Maîtriser les exercices universitaires classiques : dissertation, commentaire de documents, dossiers de synthèse
- Traduire des textes divers en suédois et en néerlandais vers le français et inversement

Repérer et analyser les références culturelles, historiques, linguistiques ou politiques explicites ou implicites.

Les + de la formation

Les étudiants valident deux licences, LLCER- parcours langues scandinaves et LLCER-parcours néerlandais, et pourront ensuite postuler aux masters de ces deux spécialités, ainsi qu'à d'autres masters dans leurs domaines de spécialité, notamment en France, en Suède, aux Pays-Bas et en Belgique (FLE par exemple).

Organisation

Organisation

3 ans de formation organisés sur 6 semestres.

12 semaines de cours par semestre.

Les enseignements sont regroupés au sein de 3 blocs de connaissances et de compétences (BCC).

Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements visant des connaissances et des compétences complémentaires en vue de l'acquisition progressive et raisonnée du fonctionnement des langues d'étude (pronunciation, grammaire, syntaxe, lexique), de capacités de traduction (thème et version), de connaissances en civilisation, linguistique, histoire et littérature propres à chaque aire linguistique.

Dans la perspective de la formation aux métiers de l'enseignement et de la recherche sont pratiqués les exercices universitaires classiques (dissertation, commentaire de documents, dossiers de synthèse).

L'accent est mis sur la pratique de la langue orale.

Tout étudiant doit choisir une seconde langue parmi les 22 langues proposées en LLCER.

Des cours en Amphi (cours magistraux-CM) et en salle (travaux dirigés-TD)

Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System): 180 crédits pour valider la Licence.

Une moyenne de 16 à 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.

BCC 1 - Comprendre, formuler et traduire un discours oral ou écrit en néerlandais, en prenant la langue comme objet d'étude, en maîtrisant les structures fondamentales de la langue d'étude, en acquérant une culture générale et spécialisée en civilisation et en littérature des pays néerlandophones.

BCC 2 - Comprendre, formuler et traduire un discours oral ou écrit en suédois, en prenant la langue comme objet d'étude, en maîtrisant les structures fondamentales de la langue d'étude, en acquérant une culture générale et spécialisée en civilisation et en littérature suédoises et des pays nordiques.

BCC 3 -

Admission

Conditions d'admission

Les étudiants grands débutants en néerlandais et en suédois sont acceptés.

- Demande d'admission à formuler sur la plateforme nationale **Parcoursup** de la mi-janvier à la mi-mars : <http://www.parcoursup.gouv.fr>.

- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés), RDV sur <http://international.univ-lille.fr>.

- Vous n'avez pas les titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou

des expériences personnelles et professionnelles équivalant à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant·e de l'UE et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Vous êtes de nationalité étrangère hors étrangers et assimilés : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/hors-programme-dechange/>.

Insertion professionnelle

La formation LLCER permet prioritairement d'accéder aux métiers de l'enseignement, de la recherche et de la traduction. Le choix de parcours professionnalisants en master permet une insertion professionnelle plus large notamment vers les secteurs de la culture, de la communication, de l'administration et de la médiation culturelle. Retrouvez les études et enquêtes de l'Odif (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur: <https://odif.univ-lille.fr/>

Et après

Poursuite d'études

Après la licence LLCER, vous pouvez :

- vous diriger vers un master dans les domaines de la littérature, de la civilisation, de la linguistique, de la traduction ou de l'interculturalité.
- À compter de 2026, le concours de professorat du second degré (CAPES) sera positionné en fin de L3, sa préparation étant intégrée aux années de L2 et L3. Les lauréats du concours accéderont au Master M2E, porté par l'INSPE (se rapprocher de l'INSPE pour tout renseignement complémentaire).
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-master-m2e-une-formation-professionnalisante-pour-les-futurs-enseignants-et-conseillers-d-1527> et les informations publiées sur le site de l'INSPE: <https://www.inspe-lille-hdf.fr/>
- choisir un parcours professionnalisant en master afin de vous orienter vers les secteurs de la culture, de la communication, de l'administration et de la médiation culturelle.
- passer un concours de la Fonction Publique d'Etat ou Territoriale
- Vous présenter à un concours d'entrée : École de journalisme, École nationale du patrimoine, Instituts d'Etudes Politiques, etc.